

1870 – 1871 « L'ANNEE TERRIBLE »

À l'été 1870, l'armée impériale française est anéantie en six semaines. Napoléon III est capturé le 2 septembre 1870 par l'armée prussienne à Sedan. C'est la fin de l'Empire, le début de la III^e République.

Comment Chartainvilliers et ses habitants ont-ils traversé cette période ? En voici le récit ...

En ce 8 mai de l'année 1870, 86,4% des 111 électeurs de Chartainvilliers, sur les 122 inscrits, qui se sont déplacés apportent leur soutien au plébiscite de Napoléon III.

Ce même mois de mai 1870, l'Empereur reçoit une adresse (un soutien) de l'instituteur et du commandant des sapeurs-pompiers de notre commune. (JO 30/05/1870)

Pourtant, les rumeurs de guerre font douter les électeurs sur la capacité de l'Empire à maintenir la paix. Et, le 12 juin 1870, 51 électeurs du village (54,2%) votent pour Victor CORBIERE élu conseiller général du canton de Maintenon, contre le maire de Soulaire, conseiller sortant, fidèle soutien à l'Empereur. Dans sa déclaration de candidature, le nouveau conseiller général a mis en avant le triptyque : « Liberté, Paix, Décentralisation ».

À l'été 1870, la météo semble se mettre au diapason du conflit en germe. « La sécheresse si persistante de l'été que nous traversons devient pour les campagnes de la Beauce une véritable calamité ... les habitants n'ont pour le service du ménage et l'abreuvement des bestiaux que les mares et les puits. »

Le lundi 11 juillet 1870, « un ouragan s'est déchaîné sur l'Eure-et-Loir. Le tourbillon ... semble avoir pris naissance du côté de Montigny-le-Chartif ... En remontant vers Paris, nous trouvons encore des communes où la grêle a fait rage : Maintenon, Bouglainval, Pierres, **Chartainvilliers**, entre autres. Là, c'est aussi une véritable calamité : on compte 1/4 de pertes pour les vignes, 1/3 pour les avoines, 1/5 sur les blés, orges et arbres fruitiers. Encore la pluie qui tombait à torrents a-t-elle atténué en partie les effets terribles de la grêle. Heureusement nous n'avons pas jusqu'à présent entendu dire qu'il y eu mort d'homme ».

De morts d'hommes, il va pourtant en être rapidement question.

19 Juillet, la déclaration de guerre

Depuis le 2 juillet 1870 le ton monte entre la France et la Prusse. En cause, la candidature avancée par Bismarck, contre l'avis de Guillaume I^{er}, d'un Prince allemand au trône d'Espagne vacant depuis la révolution de 1867 qui a renversé la reine.

Bismarck, désavoué dans la candidature qu'il avait poussée, trouve une possibilité de rebond et rédige un télégramme « la dépêche d'EMS » dans lequel il indique : « Sa Majesté le roi a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'il n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur ». Les belliqueux français voient dans ce télégramme un affront.

Le 17 juillet, de nombreuses « Souscriptions patriotiques » sont ouvertes par différents journaux, dont le *Journal de Chartres* qui affirme, dans son édition du jour, « Plusieurs journaux de la capitale, amis dévoués de leur pays, soucieux de son honneur et de sa dignité, se sont empressés

d'ouvrir dans leurs bureaux des souscriptions au profit de notre brave armée. La province doit imiter cet exemple de patriotisme. » (AD28 PER9)

Souscription à laquelle, Hubert, curé du village, versera 10 frs, ainsi que Mme Gasse, de Chartainvilliers, 5 frs.

Le mardi 19 juillet la déclaration de guerre est transmise à la Prusse. Puis tout s'enchaîne très vite.

Le 28 juillet, Napoléon III, malade, va à Metz prendre la tête des armées. Les premières défaites sont enregistrées les 4-6 août 1870.

Malgré cette situation de guerre, les habitants de Chartainvilliers, comme ceux des autres communes, procèdent à l'élection de leurs conseillers municipaux le 7 août 1870. Dix conseillers sont élus : Bradin, Julliot, Grimoux, Loison, Benoist, Corbin, Lhomme, Fauveau, L'hôpital, Fouquet.

Organisation de la Garde Nationale sédentaire de Chartainvilliers

À la fin du mois d'août 1870, et au début du mois de septembre, la commune de Chartainvilliers organise sa Garde Nationale sédentaire.

Le 21 août 1870, 51 hommes participent à l'élection des officiers, sous-officiers et caporaux de la garde nationale sédentaire de Chartainvilliers.

Au scrutin secret, M. Loison, Maire, est élu Capitaine (33 voix) ; M. LOCHON Cyrille, sous-lieutenant (32 voix) ; MM. DELAPORTE et AUBERT, sergents ; MM. CORBIN (28 voix), QUETARD (26 voix), BINET (20 voix) et MERCIER (18 voix), Caporaux.

Le 28 août 1870, le conseil de recrutement de la garde nationale sédentaire de Chartainvilliers désigné par le Préfet : 1° Arrête la liste des personnes affectées à faire partie de la garde nationale sédentaire ;

2° Décide, pour alléger les charges de la Garde Nationale sédentaire, de former une garde civique à laquelle tout individu porté sur la liste électorale sera appelé à participer en montant la garde.

3° Tous les jours, 14 hommes seront convoqués, sept pour assurer un tour de garde du village de sept heures à minuit et les sept autres un tour de garde de minuit à cinq heures du matin.

Toute personne qui ne pourra se rendre à cette convocation sera obligée de se faire remplacer. Tout individu qui s'y refusera sera, pour la première fois, condamné à une amende de un franc ».

À la lecture d'une délibération prise le 4 septembre 1870, on comprend que l'assiduité n'est pas la qualité première des membres de la Garde Nationale sédentaire du village.

En effet, le Président de la Commission de recrutement, M. LOISON, encore Maire pour quelques jours, expose à la commission qu'il y a besoin d'organiser et de faire une discipline. Aussi, après en avoir délibéré, il est décidé « que tout individu qui ne se sera pas présenté aux manœuvres

sera puni pour une première fois d'une garde ; la deuxième fois de deux gardes ; La troisième fois passeront devant le conseil de discipline. Les personnes qui auront besoin de s'absenter pourront demander l'autorisation au Sergent-major. » (Source : PV Conseil municipal Chartainvilliers)

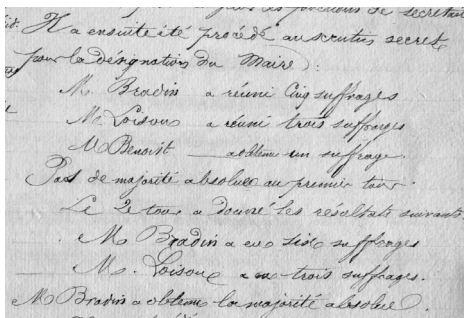
2 SEPTEMBRE, NAPOLEON III prisonnier !



Le 2 septembre 1870 Napoléon III, lui-même, est fait prisonnier à Sedan. Après cette reddition de l'Empereur, le 4 septembre 1870, à la tribune du Corps législatif, Gambetta proclame la déchéance de Napoléon III. La République est instaurée. Mais la menace est lourde. Le 19 septembre les prussiens achèvent l'encerclement de la capitale. Un long siège commence.

A Chartainvilliers, le 11 septembre 1870, Les membres composant le conseil municipal, élu le 7 août dernier, se réunissent pour élire M. BRADIN Maire, au 2e tour de scrutin, et M. BENOIST Adjoint, au 1er tour.

A noter que c'est la première fois que le conseil municipal procède à l'élection directe du Maire et de l'Adjoint jusque la désignés par l'autorité préfectorale.



LA GUERRE DE 1870 EN EURE-et-LOIR

Selon Lucien Merlet, « Le département d'Eure-et-Loir est assurément l'un de ceux qui ont eu le plus à souffrir de l'invasion prussienne... l'armée ennemie ... sillonna en tous sens le département du 26 septembre [1870] au 6 janvier [1871] ... ». (APERÇU GÉNÉRAL sur l'invasion prussienne dans le département d'Eure-et-Loir par Lucien MERLET, Imprimerie Edouard Garnier - 1872 / gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France)

En ce mois de septembre 1870, on rencontre encore dans la presse locale des publicités pour « un Remplacement pour l'Armée et la Garde nationale, classe 1870 ... et à des prix modérés. »

Le 24 septembre 1870, des gardes mobiles de Chartres quittent la ville en direction de Mortagne. Un jeune recrue indique : « L'on me délivra le costume des mobiles, costume confectionné en hâte par des entrepreneurs et composé de mauvaises étoffes cousus à la hâte avec d'encore plus mauvais fil. C'était un pantalon de nuance gris fer à bandes rouges, taillé dans une étoffe qui me rappelait vaguement l'amadou, comme texture et comme solidité ; une blouse violet-noirâtre, à pattes d'épaulettes rouges, et enfin un képi à bandes rouges et à visière de carton. Par-dessus le tout, un pardessus sévère ». (Sté Archéologique d'Eure-et-Loir Bulletin n°99, Octobre 1983 / Mémoires d'un volontaire 1870-1871 / Georges FESSARD fut Maire de Chartres de 1893 à 1912)

Au même moment, les troupes prussiennes arrivent à proximité de Rambouillet, où « un arrangement aurait été offert au sous-préfet et au maire de Rambouillet par le duc de Mecklembourg pour une fourniture quotidienne de 17 bœufs ou 20 vaches ou 70 moutons, 1 700 kg, d'avoine et une quantité proportionnelle de fourrages à fournir pour toutes communes de l'arrondissement, moyennant quoi on laisserait l'arrondissement tranquille. » (Le Moniteur universel, 30/09/1870)

En effet, si la guerre éprouve les militaires, elle éprouve aus-

si les habitants des contrées traversées. Les troupes d'invasion se nourrissent, se logent et s'entretiennent aux dépens des populations civiles.

30 septembre 1870 : PREMIERS PRUSSIENS A CHARTAINVILLIERS

« Le 30 septembre, à sept heures du matin, je partis de Chartres traversant Saint-Prest, Jouy et Saint-Piat. Tous les postes étaient encore occupés par des gardes nationaux français, furieux d'avoir été désarmés [comme ceux de Chartainvilliers, sur ordre du Préfet,] à l'approche des Prussiens. Je séjournai à Saint-Piat deux heures environ, et je me trouvai avec le maire de Maintenon et celui de Chartainvilliers, commune située à 1 kilomètre de Saint-Piat et environ trois lieues de Chartres. Tous deux venaient de recevoir à l'instant même des éclaireurs prussiens. Ils me donnèrent donc les renseignements les plus précis.

» À Chartainvilliers, point extrême de la reconnaissance prussienne, les éclaireurs, au nombre de treize, demandèrent simplement au maire une carte du département, afin de savoir s'ils pouvaient s'aventurer plus loin. Le maire leur répondit qu'il n'en avait pas. Alors ils exigèrent au moins une carte de France, et menacèrent le maire de leurs revolvers. Le maire se vit forcé de leur obéir, et, après examen de la carte, les éclaireurs, voyant qu'ils étaient très près de Chartres, retournèrent à Maintenon au pas »

4 octobre 1870 : LES COMBATS D'EPERON

Au matin du 4 octobre, parmi les troupes des 2e et 4e bataillons d'Eure-et-Loir envoyées pour défendre Épernon sont présents, notamment, des Gardes nationaux de Maintenon, Saint-Piat et Chartainvilliers.

« Les Allemands avaient pris Versailles et Rambouillet sans éprouver de résistance. Il leur fallait Chartres, centre d'un pays de production considérable ; Chartres tête de ligne de quatorze routes, rayonnant dans la Normandie et la Beauce. Épernon est la sentinelle avancée de Chartres. Épernon était gardée, mais n'avait pas d'artillerie ...

Le 4 octobre, à six heures du matin, trois ou quatre cavaliers prussiens étaient venus faire une reconnaissance jusqu'à la Madeleine, faubourg d'Épernon ... Tandis que l'infanterie et la cavalerie allemandes s'avançaient par la vallée, l'artillerie canonnait les hauteurs. Les mobiles [d'Eure-et-Loir], qui voyaient le feu pour la première fois, ne purent tenir contre cette double attaque, et ce débandèrent, à l'exception de deux compagnies qui restèrent auprès des commandants ... jusqu'au moment où un obus, traversant le clocher, tomba au milieu de la ville et amena un désarroi général...

Pendant ce temps, M. Lecomte, embusqué avec une centaine d'hommes dans les vignes, soutenait le choc d'un bataillon bavarois tout entier... Le commandant Lecomte tomba, frappé presque à bout portant, de trois balles... nos cent jeunes mobiles, épuisés par cette journée de combat, lâchèrent pied ... La route était libre. Quand les renforts, qu'attendait le brave commandant Lecomte, arrivèrent le soir, les Allemands avaient installé leur artillerie sur les positions qui commandaient la route de Maintenon.

Toutefois, c'est à Maintenon seulement, que le lendemain, ils arrêterent leur marche. ... Alfred d'Aunay. » (Les Prussiens en France, Notes de voyage par Alfred d'Aunay Le Figaro, 23/02/1871 - RetroneWS)

« Nos deux bataillons d'Eure-et-Loir, en comprenant le commandant Lecomte, comptaient dix-sept hommes tués et vingt-trois blessés. Dix gardes nationaux sédentaires étaient morts et trois avaient été blessés en défendant leurs foyers. »

Un garde national de Chartainvilliers tué

Durant ces combats d'Épernon, du 4 octobre 1870, « un

jeune garde national de Chartainvilliers, DAUVILLIERS Louis-Victor, 21 ans, fut tué, ou plutôt assassiné, car, ayant jeté son fusil, il fut tiré à bout portant. Pourtant il avait des habits qui le distinguaient suffisamment. Son camarade, un autre jeune homme de 18 ans, plus heureux, fut épargné, grâce à l'intervention d'un simple sergent, et emmené prisonnier. Il est rentré dans ses foyers en mars ». (Rapports des Maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes - Ed. Petrot/Garnier - 1872)

L'an mil huit cent soixante-dix, le 21 octobre, vers onze heures après-midi, l'acte du décès, arrivé le quatre octobre, près Épernon, de Louis-Victor Dauvilliers, garde national, professeur de culture, âgé de vingt-un ans, étant né le quatorze février mil huit cent quarante-neuf à Chartainvilliers, y demeurant chez...

EN GARDE A MAINTENON

Au moment où le sud de la Beauce, à Civry, Varize, Châteaudun..., connaît de durs combats, les Prussiens arrivent à Maintenon le 21 octobre 1870 ; leur départ a(ura) lieu le 17 mars 1871. Entre temps, du 23 décembre 1870 au 8 février 1871, le Prince Albert de Prusse séjournera au château de Maintenon.

21 octobre 1870 : JOUY RESISTE

« Le 21 octobre 1870, vers onze heures du matin, 14 cavaliers prussiens entrèrent à Jouy ... Aussitôt on sonna l'alarme ... Une fusillade s'engagea donc sur toute la ligne du chemin de fer, sur une longueur de plus de deux kilomètres ... Trois gardes nationaux de Jouy succombèrent les armes à la main ... 1 500 [Prussiens] entrèrent dans Jouy et nous assassinèrent sept hommes. Ces barbares étaient d'autant plus furieux qu'ils se plaignaient que Jouy leur eût résisté pendant quatre heures; plus de résistance ici que dans une grande ville, disaient-ils... » (Rapports des Maires, ouv. cité)

Ce même 21 octobre 1870, « les troupes prussiennes ont traversé Soulaire au nombre d'environ 2 000 cavaliers ... ne sont point restées dans la commune et n'ont rien demandé », elles entrent à Chartres, et Châteaudun.

23 octobre : Saint-Piat paie « l'impôt de guerre »

Au lieu de résister, des communes préférèrent payer « l'impôt de guerre » exigé par les chefs militaires prussiens. Il en va ainsi à St-Piat, où « La commune ... a été envahie le 23 octobre [1870] et occupée jusqu'au 14 février [1871]... Une contribution de guerre, fixée d'abord à 20 fr. par tête, a été exigée de la commune. Cinq habitants, y compris le maire et l'adjoint, furent emmenés comme otages ; mais après transaction, cet impôt dût réduit à 5 fr. ou au total à 3 800 fr., dont le paiement immédiat prévint la localité du pillage et de l'incendie. Le Maire de Saint-Piat, Deshayes-Labiche » (Rapports des Maires, ouv. cité)

24 octobre 1870 : FOUILLE DE CHARTAINVILLIERS

« La commune de Chartainvilliers a, elle, été envahie le lundi 24 octobre 1870, par un détachement de cavaliers qui vinrent faire la recherche des armes de la garde nationale, qu'ils ne trouvèrent pas. Ce détachement pouvait compter 80 hommes et ne resta que quelques heures à Chartainvilliers ... Il venait de Jouy où s'étaient passés les faits de cruauté que l'on connaît. S'il eût trouvé des armes

dans ma commune, dont les gardes nationaux étaient allés à Épernon, sur la déclaration de son chef, il se serait livré à des actes dont l'ennemi n'avait que trop l'habitude. ... je dois signaler les occupations du 18 novembre (200 Bavares fantassins) et du 24 décembre au 4 janvier (charretiers du train, cuirassiers blancs) ... Le Maire de Chartainvilliers, BRADIN ». (Rapports des Maires, ouv. cité)

LE DORMEUR DU VAL

C'est durant ce mois d'octobre 1870, qu'Arthur RIMBAUD écrit son fameux poème « Le dormeur du Val » :

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.
Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.
Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Souriait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.
Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud, octobre 1870

BATAILLES AUTOUR DE LA LOIRE ...

Repliée autour de la Loire, l'armée française croit reprendre des couleurs en remportant une victoire à Coulmiers, dans le Loiret, le 9 novembre 1870.

Mais il faudra vite déchanter. En Eure-et-Loir, l'armée prussienne se renforce.

« Le 17 novembre, la commune (de Soulaire) a été envahie par 4 000 Bavares et 3 000 chevaux environ ; ils avaient formé cinq camps autour du village ; chaque camp contenait 130 ou 150 canons, caissons, fourgons et autres voitures ; ils sont restés jusqu'au lendemain. Outre de nombreuses réquisitions, ils ont volé une grande quantité d'effets mobiliers des habitants, emmené deux chevaux et plusieurs voitures. »

« Environ 30 000 Bavares sont passés par Bouglainval, le 17 novembre 1870, se dirigeant sur Châteauneuf-en-Thymerais (cavalerie, artillerie et fantassins)...

Ils ont complètement pillé la commune, ont pris toutes les volailles et vidé les caves des habitants. Le général n'a pas voulu y mettre ordre, malgré mes supplications. Ils ont volé 5 chevaux. » (Rapports des Maires, ouv. cité)

L'armée de la Loire veut marcher sur Paris encerclée par les troupes prussiennes, mais son aile droite est battue à Beaune-la-Rolande (45) le 28 novembre 1870. Le 2 décembre un terrible affrontement se déroule à Loigny-la-Bataille (28). Bilan, une armée mise en déroute. Le soir des combats, près de 9 000 tués ou blessés gisent sur le champ de bataille. Après Loigny, Orléans est repris le 4 décembre par les troupes allemandes. Dans tout le pays, les armées républicaines sont défaites. (Musée Loigny-la-Bataille)

... occupations de décembre 1870 à février 1871 ...

« La période du 22 décembre au 5 janvier fut le moment le plus pénible pour les cantons de Chartres, Auneau, Courville, Maintenon, Châteauneuf et Nogent-le-Roi. La plupart des communes eurent à loger un nombre de Prussiens considérable et bien supérieur aux ressources dont elles pouvaient disposer, épuisées qu'elles étaient d'ailleurs par les invasions précédentes. » (Lucien MERLE, ouv. cité)

Ainsi, à Jouy, les 23 et 24 décembre s'installent 200 lanciers et leurs chevaux, ils sont remplacés du 24 décembre au 6 janvier par 700 hussards de la Mort et leurs montures.

A Mévoisins, « les armées allemandes sont arrivées dans le pays le 22 octobre, mais elles n'ont commencé à l'occuper que le 23 décembre », et elles y sont restées jusqu'au 28.

Il en est de même à Bouglainval, où « 300 cavaliers du 1er lanciers et 800 fantassins saxons sont venus et y ont séjourné jusqu'au 28 ».

A Soulaire, « 150 hussards de la Mort et autant de chevaux sont venus s'installer. Ils y sont restés quatorze jours : ils ont été moins insupportables aux habitants, ils ne faisaient pas de déprédations et ne volaient pas. »

A Chartainvilliers, le 2 janvier, un cheval gris san-sonnet, âgé de cinq ans, est pris à M. Fouquet-Loison. Des troupes allemandes séjournent « du 24 décembre au 4 janvier (charretiers du train, cuirassiers blancs). » (Rapports des Maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes - Ed. Petrot/Garnier - 1872)

Les 4 et 5 janvier 1871, les Prussiens se remettent en marche, pour aller vers l'Orne et la Sarthe.

Le 15 janvier 1871, le Maire de Chartainvilliers fait observer au Conseil municipal « que les recettes communales étant suspendues par suite de l'invasion ennemie, les différents traitements communaux du dernier trimestre de 1870 n'ont pas été payés. Pour obvier à cet état de choses en ce qui concerne l'Instituteur, il propose de lui allouer le produit de la rétribution scolaire qui serait touchée provisoirement par l'instituteur afin de lui créer des ressources en attendant le paiement régulier de son traitement ... après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve la proposition de M. le Maire et autorise l'Instituteur à percevoir lui-même provisoirement le produit des mois d'écolage. »

... ET FIN DU CONFLIT

Le 18 janvier 1871, le chancelier Bismarck fait proclamer l'Empire Allemand dans la galerie des glaces du château de Versailles. Pour la première fois de l'Histoire européenne, l'Allemagne apparaît sur une carte d'Europe...

Commencée par Napoléon III sur un prétexte futile, malgré l'impréparation des armées, la guerre contre la Prusse, voulue par le Chancelier Bismarck, a surtout permis à celui-ci de réaliser son rêve d'unifier tous les États allemands autour du Roi de Prusse, auquel il est donné le titre d'Empereur, sous le nom de Guillaume 1er.

Le 28 janvier 1871, le journal officiel annonce l'armistice signé par le gouvernement provisoire de la France avec le roi de Prusse, pour une durée de trois semaines.

C'est dans ce contexte d'occupation et « d'entre-deux » que se déroulent le 8 février 1871 des élections législatives qui, en Eure-et-Loir, élisent une majorité de députés libéraux-conservateurs [L'Assemblée nationale élira, le 17 février 1871 à Bordeaux, Adolphe Thiers « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Elle approuvera par la suite les conditions d'armistice et du Traité de Paix.]

Juste après ce vote, les troupes allemandes séjournent du 12 au 16 février 1871 à Mévoisins, du 14 au 16 février à Jouy (700 hommes du train avec 700 chevaux).

A Chartainvilliers, « 1 140 hommes de toutes armes et 630 chevaux séjournent dans le village les 14 et 15 février 1871, période durant laquelle un capitaine allemand réquisitionne un cheval à M. QUETARD. Les soldats allemands quit-

tent définitivement la commune le jeudi 16 février ; depuis cette époque pas un seul n'a passé dans le village. »

En prévision de la fin de l'armistice, au 19 février 1871, une nouvelle vague de troupes allemandes va déferler sur l'Eure-et-Loir. « Ce fut l'occupation, sinon la plus pénible, du moins la plus complète que l'Eure-et-Loir eut à supporter. Les Prussiens quittaient leurs postes devant Paris et se dirigeaient vers la Loire pour être prêts à reprendre les hostilités le jour où finirait l'armistice. » (Lucien MERLET, ouvrage cité)

Durant l'armistice, les armées allemandes occupent 31 départements français.

Après la prolongation d'une semaine de l'armistice, un traité préliminaire de paix est signé le 26 février 1871.

Les troupes allemandes se retirent définitivement de Chartres le 16 mars 1871. Le retour des rescapés des Gardes Nationaux et Mobiles d'Eure-et-Loir incorporés au 21e Corps d'Armée, s'effectue les 26 et 27 mars à Chartres, qui est également le jour de retour des gendarmes dans le département.

Au même moment, le 28 mars 1871, la Garde nationale de Paris et ses habitants, refusant les conditions d'armistice, se soulèvent pour empêcher que les canons achetés par souscription publique soient livrés aux Prussiens. Avec l'accord de l'État major Prussien, seuls des bataillons de troupes régulières (« les lignards »), qui rentraient de captivité en terre allemande, seront utilisés par le « Gouvernement de la Défense nationale » d'Adolphe THIERS pour écraser l'insurrection parisienne de « La Commune de Paris » dans un bain de sang (17 à 30 000 morts ou fusillés) durant la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871.

Le traité de Paix définitif, le traité de Francfort, est signé le 10 mai 1871.

BILAN DE LA GUERRE

Quelques temps plus tard, le Préfet d'Eure-et-Loir dresse, au titre des conséquences de la guerre de 1870-1871, pour la commune de Chartainvilliers le bilan suivant :

Guerre de 1870/1871 à Chartainvilliers

Population : 388 habitants

Arrivée des Prussiens 30 septembre 1870

Départ : 15 février 1871

Principales occupations :

24 octobre (80 hommes)

18 novembre (200 bavarois)

24 décembre au 4 janvier (cuirassiers blancs)

14 et 15 février (1 140 hommes)

Pertes : 26 853,90 francs.

Le bilan humain est de deux tués :

- Louis-Victor DAUVILLIERS, le 4 octobre 1870 à Epernon ;

- François LHOMME, le 23 mars 1871 à l'Hôpital militaire de Saumur.

Ce dernier est décédé pendant le retour des Gardes nationaux et des mobiles d'Eure-et-Loir dans leur département à fin mars 1871.

Selon des estimations, la Guerre de 1870-1871 aurait fait 139 000 morts du côté Français, dont 23 500 de la variole !

Chartainvilliers dénombre également un prisonnier, M. X, cordonnier dans le village.

Au plan national, la France perd l'Alsace et une partie de la Lorraine, soit, 14 470 kilomètres carrés, 1 694 communes et 1 597 000 habitants. Le territoire cédé comprend 20 % du potentiel minier et sidérurgique français, ainsi que la liaison par canaux entre le canal de l'Est et le Canal du Rhône au Rhin. Les termes du traité prévoient également une indem-



nité de guerre de cinq milliards de francs-or à verser en trois ans. En gage de ce paiement, les Allemands obtiennent l'occupation d'une partie du territoire (6 départements du Nord et Belfort) jusqu'au paiement complet de cette somme. Le 16 septembre 1873, les derniers soldats allemands quittent Verdun. Si la présence des troupes prussiennes, puis allemandes est définitivement terminée, les conséquences de la guerre ne sont pas achevées.

Recherche des biens enlevés par les prussiens

Dans son édition du 10 mars 1871, le Journal de Chartres invite au civisme, pour retrouver chevaux et voitures enlevés par les prussiens : « Aujourd'hui que l'occupation a presque entièrement cessé, et que chacun de nos concitoyens a récapitulé ses pertes, il doit chercher à retrouver ce qui est retrouvable ».

Au fil des publications on apprend qu'à Chartainvilliers ont disparu :

- Une carriole sans cléau de derrière, avec ridelle seulement peinte en vert, limon du côté de l'homme raccommode par un lien et une barre de fer, plaque au nom de Binet-Taupin, à Chartainvilliers, près Maintenon, a été enlevée de chez son propriétaire qui désire la retrouver ;

- Deux forts chevaux, un gris de fer, âgé de 5 ans l'autre blanc cendré de 7 ans, sont réclamés par M. Bradin, cultivateur Chartainvilliers ;

- Un cheval gris sansonnet, âgé de cinq ans, pris le 2 janvier, est réclamé par M. Fouquet-Loison, cultivateur à Chartainvilliers...

Et il y a également des voitures retrouvées, comme :

- Une forte carriole à un cheval, roues presque neuves, plaque en mauvais état au nom de Saradin à Tripleville, canton d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), abandonnée par les Prussiens, a été ramassée par M. Grezelle, maréchal et M. Papillon, cultivateur à Chartainvilliers. La réclamer à l'un ou l'autre...

Le typhus

Les troupes allemandes ont à peine quitté le département, qu'un autre fléau s'abat sur l'Eure-et-Loir. Le typhus fait son apparition dans divers endroits du département, ce qui contraint, le 25 mars 1871, le Préfet à prendre un arrêté interdisant « jusqu'à nouvel ordre » « les foires et les marchés de bestiaux de toutes sortes (chevaux, ânes, mulets et porcs exceptés) ». Sont également interdits « la circulation et le déplacement de tout animal, de quelque espèce qu'il soit, atteint du typhus ou de toute autre maladie contagieuse ».

Les 3 et 4 avril 1871, trois vaches et un veau de 8 mois sont atteints par la peste bovine à Chartainvilliers. Ces quatre animaux meurent le 7 avril. Comme précautions, il est préconisé de ne pas sortir les bêtes et de leur donner à boire de l'eau. (ADales28 PER9)

Après la réouverture des marchés, le 31 août c'est le marché au veau de Maintenon qui est interdit pour la même raison, notamment du fait de la présence d'animaux contaminés par le typhus dans une ferme de Théléville.

Dans un rapport remis au Préfet à cette occasion, par M. BOUTET, vétérinaires, vice-président du Comice agricole de Chartres, celui-ci indique « ... la maladie vient de se déclarer en France, vers la fin de 1870 et dans les premiers mois de 1871, amenée par l'armée allemande, comme elle l'avait déjà été par les armées ennemies, lors des guerres du commencement de ce siècle et notamment en 1814 et en 1815, où il fallut trois années à nos pères de constants efforts et de très lourds sacrifices d'argent pour étouffer le terrible fléau... » (ADales28 PER9)

Élection, moisson et bœuf furieux : la vie reprend

Le 30 avril 1871, il est procédé à de nouvelles élections municipales. A Chartainvilliers, MM. BENOIST Pierre Ma-

thieu, BRADIN Michel Désiré, LHÔPITAL Mathurin, FAUVEAU Eloi, JULLIOT François Mathurin, FOUQUET-LOISON Jean-François, CORBIN Godefroy Jacques, LHOMME-BOUSTEAU Louis François, FOUQUET-GROUX Achille, LOISON Jean-Jacques Honoré, sont élus au 1er tour de scrutin, et sont installés dès le 7 mai 1871.

Durant cette séance, M. BRADIN Michel Désiré est élu Maire au 1er tour de scrutin. M. BENOIST Pierre-Mathieu est quant à lui élu Adjoint, également au 1er tour de scrutin.

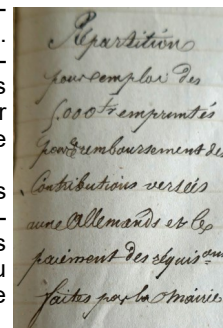
La vie reprend son cours. Le 23 août 1871, en pleine moisson, un bœuf, destiné à la boucherie, échappe aux mains de son conducteur. Devenu furieux, il jette l'épouvante parmi les moissonneurs de Chartainvilliers et Bouglainval. Blessé par les tirs de deux gendarmes, il continue à avancer sur eux les obligeant à une nouvelle décharge pour l'étendre définitivement au sol. (ADales28 PER9)

DIFFICILE INDEMNISATION DES PERTES

Pour indemniser les habitants victimes des réquisitions allemandes, effectuées sur les impôts d'État (2 449,79 F.) ou auprès des particuliers à la demande de la Mairie (pour 2 462,50 F.), le conseil municipal de Chartainvilliers, réuni le 2 juillet 1871 vote le principe d'un emprunt de 5 000 F. remboursable sur dix ans à compter de 1872.

93 habitants vont bénéficier d'un remboursement intégral de ces réquisitions. A noter que les six plus importants bénéficiaires, au premier rang desquels figurent le Maire, M. BRADIN, pour 1 599,54 F., perçoivent les 2/3 de ce total.

Parmi les biens réquisitionnés auprès des habitants de Chartainvilliers figurent des vaches, des chevaux, des moutons, de l'avoine, des céréales du pain, de la farine, des pommes de terre...



Le 6 septembre 1871, l'Assemblée Nationale adopte une loi sur les départements envahis qui met à la disposition du Ministre de l'intérieur 100 millions de francs pour compenser les pertes enregistrées dans ces départements. Sur ce total, pour 28 087 191,78 F. de « pertes » recensées par le Conseil Général, l'Eure-et-Loir se voit attribuer 3 381 800 francs.

Le conseil municipal de Chartainvilliers est informé par le Préfet, à cinq reprises, entre 7 janvier 1872 et le 14 septembre 1873, de l'attribution de sommes pour un montant total de 4 695,69 F pour les 26 853,06 F de pertes recensées dans la commune.

Alors que ces attributions visent en tout premier lieu à indemniser les pertes des « victimes les plus nécessiteuses de la guerre et les communes les plus obérées », la première liste d'attributaires approuvée par le conseil municipal de Chartainvilliers, qui est effectuée « au marc le franc sur les pertes subies par chacun », se voit rejetée par la Commission Départementale de répartition, du fait qu'elle ne tient pas compte du souhait des critères d'indemnisation de donner une priorité aux plus nécessiteux.

Une deuxième liste, établie le 25 février 1872, qui divise les bénéficiaires en quatre catégories est également rejetée suite aux nombreuses réclamations émises par les habitants lors d'une enquête publique.

Au final cette liste sera modifiée, avant d'être approuvée par le Conseil municipal du 3 mars 1872 et le 18 avril 1872 par la Commission Départementale. Elle comprendra :

- 1^{ère} catégorie - non indemnisés - 16 noms, pour 2 836,30 F de pertes, soit 0% de compensation ;
- 2^e catégorie - plus nécessiteux - 40 noms (dont la Commune), pour 4 456,11 F. de pertes et 1 025,13 F. d'indemnisation, soit 23% de compensation ;
- 3^e catégorie - Plus Perdants - 3 noms, pour 6 842,50 F. de

pertes et 410,55 F. d'indemnisation, soit 6% de compensation ;
4^e catégorie – autres - 41 noms, pour 8 248,10 F. de pertes, et une indemnisation de 329,92 F., soit 4% de compensation.

En cumulant l'ensemble des indemnisations allouées, les plus perdants, et surtout M. BRADIN, Maire, se trouvent ainsi indemnisés, proportionnellement, au même niveau que les plus nécessiteux à hauteur de 45% des pertes subies pendant la présence de l'armée prussienne à Chartainvilliers...

Mais l'épisode du remboursement des pertes subies durant cette guerre n'est pas clos par cette décision municipale du 3 mars 1872. En effet, durant les enquêtes publiques d'indemnisation a été évoquée, à plusieurs reprises, la perte du cheval de M. QUETARD que le conseil municipal s'est toujours refusé à prendre en compte.

Un procès pour le cheval de M. QUETARD

Une procédure engagée par le sieur QUETARD devant les tribunaux débouche le 23 décembre 1873 sur un jugement du tribunal civil de Chartres « aux termes duquel la commune de Chartainvilliers est condamnée à payer au sieur QUETARD, cultivateur audit lieu, pour la perte d'un cheval réquis par les Allemands en février 1871, une somme de 225 Fr. et les frais du procès... fixés à la somme de 127,05 Fr... Cette somme joint aux 225 Fr. de principal porte la dette totale au chiffre de 352,05 Fr. »

Ce n'est que le ... 13 février 1876 que la Commune se libérera du solde de sa dette envers M. QUETARD.

15 mai 1872 : Population en baisse à 370 habitants

Lors du recensement du 15 mai 1872, Chartainvilliers ne dénombre que 370 habitants, contre 388 en 1866, dont :

- 166 de sexe masculin (67 garçons, 91 hommes mariés et 8 veufs) ;
- 204 de sexe féminin (77 filles, 100 femmes mariées et 27 veuves).

Il y a un total de 139 ménages logés dans 129 maisons. Il est indiqué la présence de 3 anciennes auberges (« Le Lion d'Or », « la Gonesse » et « La Maison d'Ardoise »). (ADales28 6Mi22)

UN APRES GUERRE MEMORIEL

Bien que la guerre de 1870-1871 s'achève par une défaite, du fait, notamment, de l'amputation des territoires alsaciens et lorrain, la III^e République va installer un culte mémoriel de cette guerre.

Pour une des premières fois de l'histoire se met en place la création de sépultures pour les morts de cette guerre, à laquelle succède le temps des commémorations, puis celui des monuments commémoratifs. La mécanique de « la guerre de revanche » est en marche...

Ainsi, dès 1872, la ville d'Epervilliers a érigé un monument à la mémoire des combattants du 4 octobre 1870.

Sépultures militaires

Ce conflit fit près de 139 000 morts dans les rangs français et 51 000 morts côté allemand.

400 000 prisonniers de guerre français restèrent captifs en Allemagne et 18 000 d'entre eux, morts dans les camps, furent enterrés en Allemagne.

La guerre de 1870 a fondé les bases d'une prise en charge des sépultures des combattants par les États. Par le traité de Francfort du 10 mai 1871, les gouvernements français et allemand s'engagèrent à entretenir les tombes des soldats sur leurs territoires respectifs, organisant pour la première

fois l'aménagement des sépultures de guerre.

Sur cette base, « la loi du 4 avril 1873 autorise l'État à acquérir, au prix du tarif en vigueur pour les concessions perpétuelles, les terrains qui, dans les cimetières communaux, servent actuellement à l'inhumation des soldats français ou allemands morts pendant la dernière guerre.

[Dans le cimetière de Chartainvilliers], il existe deux tombes militaires françaises ; et il n'y a pas de tarif approuvé pour les concessions perpétuelles.

En conséquence, ... considérant que la superficie du cimetière est fort restreinte, et n'est que bien juste en rapport avec la population de la commune, [dans sa séance du 15 août 1873, le conseil municipal] est d'avis de fixer à 75 Fr. le prix du mètre carré de terrain à concéder, ce qui, en comptant pour les deux tombes ensembles une surface maximum de 4 m², porterait à 300 Fr. le chiffre de l'indemnité à payer par l'État à la commune. »

Le 16 novembre 1879, le conseil municipal de Chartainvilliers « considérant que les frais d'entretien des tombes [militaires] seront presque insignifiants pour la raison qu'il n'y a qu'une seule tombe, décide que la commune prendra ces frais à sa charge et ne demandera pas l'intervention de l'État. »

27 octobre 1901 : Un monument départemental

Le 30 juin 1895, « M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il est question d'ériger à Chartres un monument à la mémoire des enfants d'Eure-et-Loir morts pour la patrie pendant la campagne 1870-71.

Considérant que le département d'Eure-et-Loir est un de ceux où la résistance, pendant l'année terrible, fut des plus opiniâtres et des plus vigoureuses ;

Que c'est faire preuve patriotique de perpétuer le souvenir de cette résistance et celui des héros obscurs morts en défendant leur pays.

Vote, à l'unanimité, une somme de 15 Fr. qui sera prélevée sur le crédit des Dépenses imprévues de l'exercice 1895, pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants d'Eure-et-Loir morts pour la Patrie pendant la guerre de 1870-71. »



C'est le dimanche 27 octobre 1901, trente ans après la défaite de la France contre les États allemands coalisés, que se déroule, à Chartres, l'inauguration du Monument des Enfants d'Eure-et-Loir morts pendant la guerre de 1870-71. Il est érigé Esplanade de la Résistance, suite à une souscription publique départementale et une subvention ministérielle.

Sources : Archives Communales - Archives Dales 28 PER9, PER37, Edépôt 084, PV Conseil municipal Chartainvilliers ; 6Mi22-Chartainvilliers Dénombrement de la population 1872 ; - PV CGal Eure-et-Loir 1870, APERÇU GÉNÉRAL sur l'Invasion prussienne dans le département d'Eure-et-Loir par Lucien MERLET, Imp. E. Garnier - 1872 et Rapports des Maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes - Ed. Petrot/Garnier - 1872 et p.16-27, LA GARDE MOBILE D'EURE-ET-LOIR et ses AUMONIERES (1870-1871) par M. le chanoine Provost - 1901 - Chartres Imprimerie Garnier et Imprimerie Saint-Pierre / gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France ; - Les Prussiens en France, Notes de voyage par A. d'Aunay Le Figaro, 23/02/1871 - Retronews/BNF ; - Musée Loigny-la-Bataille ; - Sté Archéologique d'Eure-et-Loir Bulletin n°99, Octobre 1983 / Mémoires d'un volontaire 1870-1871 / Georges FESSARD fut Maire de Chartres de 1893 à 1912) ; - L'Année Terrible par Victor HUGO ; - Wikipédia ; - Documents auteur ; Recherches, Compilation et Mise en pages Fabrice Tanty - Suppl. HISTOIRE 2021-01 de la VdF n°347 de 02/2021